

Centrale des solidarités

1



Une **personne isolée et/ou vulnérable** a un **besoin urgent et essentiel de la vie quotidienne** et se retourne vers un **professionnel** (médecin, curateur, secrétaire communal, assistant social, ...) pour demander de l'aide.



Professionnel de
1^{ère} ligne

Le professionnel organise la réponse au besoin par le réseau médico-social, le réseau social (proches, voisins, etc.) et les solidarités communales régionales.

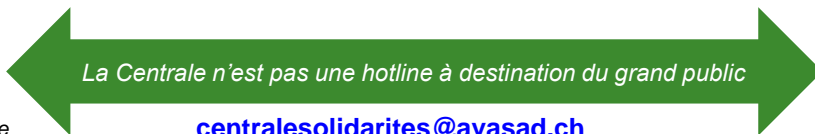


Lorsqu'il n'est pas en mesure de répondre, le professionnel de 1^{ère} ligne contacte la Centrale

2



Professionnel de
1^{ère} ligne



Centrale

centralesolidarites@avasad.ch

0800 30 30 38

lundi-vendredi:
8h-12h/ 14h-17h



Centrale des
Solidarités

La Centrale cherche et coordonne les diverses prestations d'aides disponibles dans le Canton et rappelle le professionnel.

La Centrale s'appuie sur les partenaires associatifs suivants:

**bénévolat
-vaud**
centre de
compétences
pour la vie
associative

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



fondation
PROXY
la fondation
suisse pour les
proches-aidants

pro infirmis

CARITAS Vaud



Professionnel de
1^{ère} ligne

Le professionnel rappelle la personne et lui donne les informations nécessaires.

A quels besoins la Centrale des Solidarités peut-elle répondre?

- faire livrer des repas à domicile
- faire les courses et les livrer à domicile
- proposer un transport aux personnes à mobilité réduite
- soulager les proches aidant-e-s
- proposer une relève d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile par un assistant professionnel pour soulager les proches
- garder les enfants à la maison pendant une période d'absence
- aider au ménage
- aider à réaliser des paiements et à obtenir de l'argent liquide
- chercher une solution pour s'occuper de l'animal domestique lorsque la personne doit rester chez elle
- rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques